



AVIS DE COURSE

« CATA RACE »

Inter série Catamaran

Samedi 26 mai 2018

Club Nautique de Claouey

Place Éric Tabarly 33950 LEGE-CAP FERRET

Grade 5C

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les règles d'introduction à la régata (RIR)
- le présent avis de course
- les règlements fédéraux

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à :

- tous

Pour faciliter l'organisation de la compétition et leur accueil, il est recommandé aux concurrents de se préinscrire en renvoyant le formulaire joint.

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER

Il n'y a pas de droits d'inscription à payer pour les concurrents.

4. POULES ou GROUPES DE QUALIFICATION

La régata pourra se dérouler en groupe.

5. PROGRAMME

Confirmation d'inscription : samedi 26 mai 2018 de 13 heures à 15 heures

Jour de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
28/04/18	15h00

Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 18h30



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées au CNC et visibles sur le site internet : www.cnclaouey.com

7. LES PARCOURS

Les parcours seront de type raid.

L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

8. CLASSEMENT

Une course devra être validée pour valider la compétition.

Ex-aequo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

Les bateaux disqualifiés ou qui ont abandonné recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : une coupe au premier concurrent de chaque groupe.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

-par mail : contact@cnclaouey.com

-par téléphone : 05.56.60.73.15

ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE

